



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Lancement de la campagne des Bourses France-Acadie 2020-2021

ATLANTIQUE, 1er septembre 2020 - La Société Nationale de l'Acadie, l'Ambassade de France au Canada et le Consulat Général de France dans les Provinces atlantiques ouvrent la campagne des Bourses France-Acadie 2020-2021.

Plusieurs bourses d'études sont offertes à des Acadiens et Acadiennes souhaitant effectuer des études universitaires en France au second semestre de l'année académique 2020-2021.

Ces bourses sont gérées conjointement par le Gouvernement français et la Société Nationale de l'Acadie. Les bourses France-Acadie ont été créées à la suite de la rencontre des Quatre Acadiens avec le Président de Gaulle à Paris en janvier 1968. Elles sont aujourd'hui une des manifestations importantes des relations culturelles étroites et du lien privilégié qu'entretiennent la France et l'Acadie.

Des modalités détaillées de recevabilité des projets se trouvent dans le formulaire de candidature, joint à ce communiqué de presse, ainsi que sur les sites internet de la Société Nationale de l'Acadie et du Consulat général de France à Moncton.

Mme Louise Imbeault, présidente de la Société Nationale de l'Acadie, explique avoir elle-même eu la chance de bénéficier d'une bourse France-Acadie alors qu'elle était aux études.

« Ce séjour en France a été déterminant dans mon choix de vivre en français et de contribuer à l'affirmation de l'Acadie contemporaine. Ce programme de bourse démontre la valeur et l'excellence des liens existants entre l'Acadie et la France. Le peuple acadien doit se réjouir de cet exemple de mobilité internationale qui offre à ces jeunes Acadiennes et

jeunes Acadiens la chance d'acquérir de nouvelles connaissances qui vont favoriser leur épanouissement. »

Une bourse offerte cette année comprend le transport international depuis le lieu de résidence jusqu'au lieu d'études, ainsi qu'une participation au transport jusqu'à Montréal pour la délivrance d'un visa.

Les candidatures devront être envoyées par la poste ou par courriel avant le 16 octobre 2020 aux deux correspondantes des bourses France-Acadie.

Date limite pour soumettre une candidature : 16 octobre 2020

Correspondance pour les bourses France-Acadie 2020:

Chloé Saulas - chloe.saulas@diplomatie.gouv.fr
Attachée culturelle
Consulat Général de France dans les Provinces atlantiques
777 rue Main, suite 700, Moncton, NB, E1C 1E9

Émilie Caissie - emilie.caissie@snacadie.org
Responsable des dossiers jeunesse et des événements
Société Nationale de l'Acadie
224 rue St. George, bureau 103, Moncton, NB, E1C 0V1

Sont éligibles à la Bourse France-Acadie sous la totalité de ces conditions :

- Les étudiants et étudiantes de nationalité canadienne ;
- Les étudiants et étudiantes inscrits dans l'une des universités ou l'un des collèges des provinces du Canada atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador) ;
- Les étudiants et étudiantes ayant accompli au moment du départ un minimum de 2 années d'études supérieures ;
- Les étudiants et étudiantes souhaitant partir pour leurs études en France au deuxième semestre de l'année universitaire 2020-2021 ;
- Les étudiants et étudiantes devront être âgés de 18 ans et plus au moment du départ en France ;

Veillez noter que le Consulat général et la SNA ont lancé le 26 août également l'appel à projets du Fonds de coopérations France-Acadie, pour les projets ayant trait à la coopération éducative et universitaire, à la jeunesse, aux arts et à la culture. Pour en savoir plus: <https://snacadie.org/opportunites/appel-d-offres>

L'Ambassade de France au Canada et le **Consulat général de France dans les Provinces atlantiques** soutiennent la mobilité universitaire et la coopération culturelle et artistique entre la France et les quatre provinces atlantiques. Deux fonds sont gérés conjointement avec la Société Nationale de l'Acadie: les Bourses France- Acadie (mobilité universitaire) et le Fonds France-Acadie (coopération culturelle et artistique).

La **Société Nationale de l'Acadie** est une société à but non lucratif qui regroupe les quatre associations francophones porte-parole des provinces de l'Atlantique ainsi que les quatre associations jeunesse. La Société Nationale de l'Acadie compte également des membres affiliés au Québec, en France et aux États-Unis. Elle a pour mandat de représenter le peuple acadien sur les scènes atlantique, nationale et internationale.

Contacts presse : coordonnées ci-dessus.